

## Barème entretien citerne et frais divers destiné aux Clients Particuliers SERVICES+(ECOCONFORTIQUE)

(pour une citerne de capacité inférieure ou égale à 2 tonnes)

Tarifs unitaires TTC exprimés en euros.

**Applicable au 1er juillet 2024**

(Remplace le barème SERVICES+ du 1er juillet 2023)

### 1. Prestations techniques pour citerne apparente

Prestations	
Retrait / Déplacement (1)	502,67
Neutralisation (2)	1 024,98
Découpage	1 129,84
Vente pour neutralisation (2) citerne jusqu'à 1,2 t (si retrait impossible)	1 614,48
Vente pour neutralisation (2) citerne 1,75 t ou 1,9 t (si retrait impossible)	2 912,64

### 2. Prestations techniques pour citerne enfouie

Prestations	
Evacuation des terres (en option)	477,00
Intervention d'un « brise roche » (en option)	615,62
Supplément de remblaiement (terre ou sable) (en option)	615,62
Dalles de lestage (la paire) (en option)	409,24
Retrait	1 040,81
Remblaiement de la fouille après retrait d'une citerne enfouie (matériaux et prestations de services)	797,21
Déplacement (1) - Fouille réalisée par le Client	1 436,66
Déplacement (1) - Fouille et remblaiement réalisés par Butagaz	1 914,67
Neutralisation (2)	1 024,98
Vente pour neutralisation (2) citerne jusqu'à 1,2 t (si retrait impossible)	2 602,93
Vente pour neutralisation (2) citerne de 1,75 t à 2 t (si retrait impossible)	3 334,38

En Euro TTC, TVA à 20 %.

Pour une citerne de capacité unitaire supérieure à 2 tonnes, merci de nous consulter

(1) Retrait / Déplacement à la demande ou du fait du Client (à la même adresse)

(2) Neutralisation : acte technique visant à rendre la citerne impropre à toute réception de gaz liquide

### 3. Jauge connectée

Prestations	
Retrait de la jauge connectée	135,28
Remplacement de la jauge connectée détériorée ou perdue	270,60

### 4. Autres prestations techniques et services divers

Prestations	
Transfert du gaz en citerne en clientèle en cas de modification ou d'adaptation de la citerne	190,54
Bilan installation	86,78

### 5. Autres frais (non soumis à la TVA)

Prestations	
Indemnité de déplacement pour échec de livraison suite à un refus Client ou défaut d'accès en l'absence du Client	67,64
Indemnité pour non-annulation du mouvement de la citerne	435,25
Indemnité pour résiliation du contrat avant la mise en place de la citerne	575,76
Résiliation anticipée dégressive, calculée au prorata du temps restant à courir avant l'échéance du contrat	957,77
Frais de retard de paiement = 3 fois le taux de l'intérêt légal appliqué au montant dû	

En Euro TTC, TVA à 20 %.

Pour une citerne de capacité unitaire supérieure à 2 tonnes, merci de nous consulter